

## MOUVEMENT « VIE LIBRE »

Le Mouvement « Vie Libre » tiendra une permanence  
le **SAMEDI 1er FEVRIER 1997 de 10 h à 12 h,**  
au Centre Bel Air à VERN SUR SEICHE.

## LES « MARTINS PECHEURS »

L'Association fait part aux Vermois que les cartes de pêche  
1997 sont arrivées au Centre des Marais.

Toute personne intéressée et munie d'une pièce d'identité  
pourra donc retirer, gratuitement pour la 2e année  
consécutive, une carte avec le règlement intérieur pour  
l'année 1997. N'attendez pas le dernier moment pour la  
retirer et prenez soin de lire le règlement.

Fermeture de la pêche le 31 janvier 1997 et ouverture du  
19 avril 1997 au 31 décembre 1997.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Une permanence Insertion Professionnelle aura lieu le  
**JEUDI 23 JANVIER 97, de 9 h à 12 h,** au Centre des  
Marais.

J. F. GUTTON, Correspondant Crédit Formation à Vern,  
accueillera les jeunes de 16 à 25 ans en recherche de  
formation ou d'emploi.

## CENTRE DES MARAIS - SOPHROLOGIE

Les cours de **SOPHROLOGIE** ont lieu tous les mardis soirs  
de 20 h 30 à 21 h 30, salle sous la Mairie.

## U.S.V. - SECTION ATHLETISME

La section Athlétisme de l'U.S. de VERN SUR SEICHE  
propose à partir du 26 janvier 1997 une sortie jogging  
accessible à tous.

Cet entraînement s'adresse aux débutants à la recherche  
d'un simple entretien. Des sorties courtes sont envisagées en  
fonction des possibilités de chacun. Un encadrement  
compétent sera assuré.

Rendez-vous chaque dimanche matin à 9 heures devant la  
salle des Sports de la Chalotais.

Pour tout renseignement : Yves SERRÉ (02 99 62 77 44).

## F. C. P. E. (Fédération de Conseil de Parents d'Élèves)

Un collège public à Vern, c'est indispensable !

Les parents d'élèves F.C.P.E. de Vern organisent une  
réunion publique

le **VENDREDI 24 JANVIER 1997 à 20 h 30,**  
Salle Familiale de la Chalotais,

pour la création d'un comité de soutien pour un collège  
public à Vern.

D'autre part, des parents se présenteront à votre domicile  
pour vous inviter à signer une pétition à ce sujet. Merci de  
leur faire bon accueil.

## MELTEM

Assemblée Générale le  
**JEUDI 23 JANVIER 97 à 20 h 30,**  
Salle Familiale de la Chalotais.

Vous êtes intéressés par la découverte des différents modes  
d'expression artistique, venez participer à l'Assemblée  
Générale de MELTEM.

## LA MOISSON DU COEUR

Merci de donner à « LA MOISSON DU COEUR » tous  
vêtements en bon état, draps, nappes, rideaux, chaussures...  
Ces textiles seront triés, réutilisés ou recyclés par des  
entreprises de récupération. Le bénéfice de la vente de « LA  
MOISSON DU COEUR » est utilisé par l'Association des  
Paralysés de France pour son action auprès des enfants et  
des adultes gravement handicapés.

La collecte aura lieu le **SAMEDI 25 JANVIER 1997.** Pour  
le bourg, le ramassage s'effectuera à partir de 9 h. Vous êtes  
invités à déposer les sacs devant les maisons.

Pour les personnes extérieures au bourg, les sacs devront  
être déposés devant la Mairie, de 9 h à 11 h. Merci à toutes  
les personnes qui participent à cette action.

## U.N.C. et A.F.N. - CONCOURS DE BELOTE

La section des Anciens Combattants de Vern organise son  
Concours de belote annuel, le **DIMANCHE 2 FEVRIER,**  
Salle des Fêtes de la Chalotais.

Début des opérations vers 14 h, concours sans annonces.

Près de 3 000 F de prix seront répartis aux gagnants, dont  
400 F plus coupes au 1er, 350 F au 2<sup>e</sup> et 300 F au 3<sup>e</sup>...

Coupes spéciales à la 1<sup>ère</sup> équipe féminine et nombreux lots  
en nature.

Les inscriptions seront prises à partir de 13 h 30 - prix de  
l'engagement : 30 F par joueur. *Rue de Verny*  
Amateurs de belote, venez passer un après-midi de détente et  
de bonne humeur avec les Anciens Combattants.

## MAIRIE DE VERN - FETE DES RETRAITES

Le repas des retraités est fixé au **DIMANCHE 9 FEVRIER**  
**1997.** Les personnes âgées de plus de 68 ans au 01/01/97  
recevront une invitation personnelle. Celles qui seraient  
oubliées par erreur doivent se considérer comme invitées et  
le signaler à la Mairie.

Les retraités âgés de moins de 68 ans peuvent participer au  
repas moyennant une participation de 130 F.

S'inscrire avant le 4 Février 1997 le mardi après-midi au  
Club de l'Amitié (Salle des Fêtes) ou au Foyer Logement,  
toujours avant le 4 Février.

Les personnes ayant des problèmes de transport doivent le  
signaler au secrétariat de Mairie.

L'association « LE TREMPLIN » recherche C.E.S. en  
accueil secrétariat. Faire parvenir candidature au  
TREMPLIN, à la Mairie de Vern.